PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 26 MAI 2020

Présents : Nathalie VALLOGNES, Gaëlle RAMARQUES, Yves RAS, Pierrick LE BALC'H, Eric BALLE, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Philippe DAUCHEL, Patrick LAMOTHE, Véronique LAMBERTZ, Hassan ALLAOUI, Maryse UMHAUER, Anne CHARRIERAS, Stéphane PERSAC, David FROMENTIN, Rodolphe JULES (CD14), François DESHAYES (CD27), Frédérique YON (CD50), Danielle FRENEHARD (CD61), Florian BARBEAU (CD76)

Assistent : Jean-Paul DUBIER, Arnaud BESSAT, Mathieu FOUCHER, Po Chua YANG, Nicole MALHADAS,

++++++++++++++++++

Début de séance : 20h00

1-MOT DE LA PRESIDENTE :

-Une pensée pour le club de l'avant-garde Caennaise, très touché par le décès brutal de Marie-Claude AUDIGE, pilier du club, et qui avait également œuvré au club de Caen VB et du Comité 14.

2-COVID 19 :

-La FFVolley a invité tous les président(e)s des ligues qui ne siègent pas à participer aux réunions de Bureau et de CA, afin que tous soient tenus au courant des dossiers en cours et des projets à mener. Cette démarche est à souligner en cette période difficile.

-Un guide de reprise du volley est en ligne sur le site fédéral. A partir du 2 juin, il sera possible d'accueillir ses adhérents, sous réserve de l'évolution des décisions gouvernementales et du respect des gestes barrières. Il est très important de reprendre avant les vacances d'été, afin de ne pas perdre le lien.

-La FFVolley envisage la reprise des compétitions Beach début aout et volley ball en septembre

-Il est à noter que la reprise de licence pour la saison 2020/2021, sera conditionnée à un certificat médical de non contre indication au volley-ball daté « post confinement ».

-La saison sportive 2019/2020 a été stoppée, et toutes les manifestations ont été annulées.

-Les salariés de la ligue ont été placés en télétravail et les réunions de bureau ont eu lieu en visioconférence.

-Les clubs les plus impactés financièrement sont ceux qui ont des salariés, et plus particulièrement lorsque ceux-ci sont mis à disposition des autres collectifs.

-Deux dispositifs, « Carte Passerelle » pour favoriser la découverte du sport chez les jeunes et « Soutiens ton club », une plateforme de dons sous forme de cagnotte au bénéfice des clubs sportifs ont été mis en place.

3 – PSF :

18 dossiers déposés et retenus.

-La ventilation de l'enveloppe nationale, indexée sur le nombre de licenciés, attribue à la ligue une « enveloppe de base » de 34 963€, soit -9051€ par rapport à 2019. Une « enveloppe complémentaire » sera attribuée prochainement.

-La Commission Régionale devra procéder à la vérification des bilans 2019 et elle devra également proposer une ventilation des deux enveloppes avant le 15 juin.

-Toujours le même constat : le calcul de la subvention est fait au détriment des petits et profite aux gros !!

4 – FINANCES :

*Point du budget (au 20 mai) et projection au 30 juin 2020

Les comptes laissent apparaître un excédent expliqué essentiellement par des actions non réalisées (annulation du CRE d'avril, des Volleyades M15 et M17) ainsi que par beaucoup moins de frais de déplacements.

-Un achat de matériel pour le CRE (ballons, tee shirts …) est provisionné.

-La projection au 30 juin, prend en compte l'indemnité de rupture conventionnelle liée au départ d'un salarié fin novembre, et ceci afin d'avoir plus de lisibilité sur le prochain exercice et permettre à la nouvelle équipe une certaine marge de manœuvre.

-Aucun remplacement de poste n'est prévu, mais, charge à la nouvelle équipe de décider.

-Le montant de la subvention de la Région est de 26000€ pour 2020, soit + 3000€ par rapport à l'an dernier.

-Tarifs 2020/2021 : pas de modification, juste 1€ sur les licences VPT qui servira à payer le travail de contrôle de la ligue.

-Il faudrait penser à conserver le moyen de visioconférence pour une grande partie des réunions, notamment les bureaux et les réunions de commissions, pour économiser les frais de déplacements.

5 / TOUR DES COMMISSIONS :

-Les bilans des commissions Sportive Seniors, Sportive Jeunes, Arbitrage, Technique, Discipline et Médicale sont présentés. Ils seront mis sur la plaquette de l'AG 2020. Il manque les bilans des commissions Volley Santé et Beach.

A) Sportive Seniors :

-En raison de l'épidémie du Covid-19, la saison sportive n'a pu être terminée. Les classements ont été arrêtés à la fin de la phase des matchs Aller.

-Aucune descente en fonction du classement et accessions maintenues, selon directives fédérales.

*Accession en N3 féminine : ES Carpiquet

*Accession en N3 Masculine : ASPTT Rouen MSA vb

*Accession en N3 Masculine (demande personnelle du club, acceptée par la FFVolley et soutenue par la ligue) : Maromme Canteleu Volley 76

DAFS :

3 clubs en difficultés : AG Caennaise, Caen VB et COR Elbeuvienne. La ligue attend un retour de la FF Volley sur l'application ou non des DAF sur la partie sportive cette saison.

PEREQUATION :
Une projection a été faite sur le championnat PN et le championnat M17. Les documents seront présentés en Assemblée Générale. La CSR et CSRJ souhaitent pouvoir les appliquer dès la saison prochaine s'ils sont validées par les clubs.

B) Arbitrage :

-L'utilisation de la feuille de match électronique a rencontré quelques ratés, mais dans l'ensemble, celle-ci donne entière satisfaction.

-Désignations : toujours plus ou moins le même problème de mise à jour d'indisponibilités tardives (parfois après les désignations)

-Volley Assis : Philippe DAUCHEL et Pierrick LE BALC'H, ont été désignés sur des compétitions internationales de Volley Assis. 2 arbitres normands, Benoît PILARD et Simon PICANTIN, du Caen Volley, ont passé la validation pour avoir le diplôme régional Arbitre Volley Assis. Ils sont en attente de validation définitive de cette équivalence.

-Formation d'arbitre Départementale à Caen : 7 candidats ont effectué la partie théorique, mais n'ont pas pu pour l'instant, passer la partie pratique :

*La CRA est en questionnement sur la mise en place de formation théorique à distance afin de toucher plus de candidats.

C) Sportive Jeunes :

-Les classements sont validés à la dernière journée jouée.
-Les tournois non imposés n'ont pas fonctionné car les équipes ne se déplacent pas.

Perspectives 2020/2021 :
-préparation d'un championnat à l'année pour éviter les problèmes de réservation des gymnases.
-les championnats 2020/2021 démarreront après les vacances de la toussaint.
-La FFVolley souhaite la réorganisation des Coupes de France Jeunes avec une phase régionale sur les 4 premiers tours, ainsi que le changement des catégories d'âges M13, M15, M18 et M21

-Cela semble compliqué pour la ligue d'aller sur ce dispositif, car cela risquerait de détériorer quelque chose qui fonctionne bien et qui plait. Le système actuel est satisfaisant pour la ligue même si la majeure partie des équipes engagées ne va pas très loin.

*Mise au vote pour la phase régionale : contre à l'unanimité.
*Mise au vote pour le changement des catégories d'âges : adopté à l'unanimité

-Mathieu Foucher présente une formule sportive.
Ce projet consiste à faire 3 challenges de 3 tournois en M15 ou en M17 sur les périodes Automne, Hiver et printemps avec des finales.
-Le comité directeur félicite Mathieu pour ce très bon travail, novateur, initiateur et intéressant.
-Un atelier de présentation ouvert à tous sera mis en place en visioconférence le jeudi 11 juin.

D) Technique :

-Annulation du stage CRE d'avril, des Volleyades M17, M15 et M13 ainsi que de la formation d'entraîneurs prévue en juin.

-L'absence de président de commission et de membres trop peu nombreux est à regretter.

-Toutefois le succès des stages Training Days, l'utilisation du nouveau gymnase du CSN, l'achat et la mise en place d'une machine à ballons, la participation de jeunes entraîneurs et d'entraîneurs bénévoles à l'encadrement de ce CRE, l'implication d'Arnaud, l'énergie déployée par l'ETR assistée de Po Chua Yang pour toute la partie administrative sont des éléments positifs.

*Questions :
-l'équipe de l'ETR doit elle être composée de salariés de club ?
-le recrutement d'un ADR est il à envisager ?

E) Discipline :

La commission a statué suite à un signalement d'incident par la commission arbitrage.
Le joueur a été condamné à un match de suspension avec sursis
Le président de la CRA doit contacter l'arbitre concerné

F) Médicale :

-29 dossiers de doubles surclassements et 4 dossiers de triples surclassements régionaux validés. Concernant les dossiers de triple surclassements, 1 seul jeune a fait la contre visite.
-Aucune info sur le Covid-19 reçue en direct de la FFVB, il a fallu attendre le 15 mai pour qu'un guide de la reprise d'activité soit mis en ligne.
-Décision fédérale d'imposer un certificat médical daté d'après confinement pour tous les licenciés pour la saison 2020/2021.

G) Beach :
-La FF Volley souhaite un redémarrage début août et va mettre en place une coupe de France Beach Jeunes M15 et M17 et une coupe de France Seniors.
-Phase régionale : La ligue souhaite mettre en place 2 tournois jeunes et adultes sur les deux derniers week-ends d'août. Les villes de Deauville, Cabourg et le Havre pourraient servir de site d'accueil. Annonce des finalistes début septembre et des finales prévues le week-end du 19/20 septembre 2020.
Le CD76 organisera un tournoi de Beach fin août au Havre.

Pour participer aux phases régionales, les licenciés devront être en possession d'une licence. Mais, pour les phases finales, les licenciés devront présenter une licence avec extension Beach et devront présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du beach-volley en compétition daté « post confinement ».

6/ ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE :

L'Assemblée Générale Fédérale aura lieu en visioconférence le samedi 27 juin. Ce sont Hassan ALAOUI, Eric BALLE et Pierrick LE BALC'H qui représenteront la ligue.

7/ VŒUX :

-Vœux des clubs : aucun

-Propositions des commissions :
*Arbitrage : prise en charge des frais de péage et indemnité d'arbitre à revaloriser.
*Technique : recrutement d'un ADR
*ETR : banaliser trois à cinq dates de tout championnat régional M13 à M20 et sénior, samedi et dimanche, dans la période octobre à avril, dont deux dates en mars et avril, dans les périodes de la zone de vacances scolaires dont dépend la Normandie.

8/ PROCES VERBAUX
-PV du CD du 12 mars : Adopté à l'unanimité
-PV du BD du 18 mars, 24 mars et 04 mai : Adopté à l'unanimité
-PV CRSJ du 14 et 25 mai : Adopté à l'unanimité

9/ASSEMBLEE GENERALE LIGUE
-La FFVolley ayant reporté son AG le samedi 27 juin, date initialement prévue pour l'AG ligue, il est décidé de reporter l'AG ligue au samedi 4 juillet et de l'organiser en visioconférence.
-Le club de l'AS Hainneville qui devait organiser l'AG Ligue sera prévenu, et sera prioritaire pour l'organisation de l'AG 2021.
-La convocation et l'ordre du jour ainsi que les documents à valider seront envoyés aux clubs le 4 juin.

10 / DIVERS :

ORGANIGRAMME :
-Gaëlle RAMARQUES qui avait rendu son poste de secrétaire générale de la ligue en raison de problèmes de santé va beaucoup mieux et annonce qu'elle souhaite le réintégrer.

*Mise au vote : adopté à l'unanimité

LOCAUX :
-le conseil départemental du Calvados va construire une maison des sports à Hérouville à tarif quasi identique. Le bureau est favorable à intégrer cette nouvelle maison des sports et autorise la Présidente à signer les documents contractuels pour ce faire.

*Mise au vote : Adopté à l'unanimité

*La location du local de l'antenne d'Oissel sera rendue fin décembre.

Fin de séance : 0h00

Nathalie VALLOGNES
Présidente de la ligue de Normandie

Ligue de Normandie de Volley-Ball
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: https://www.volleyballnormand.fr/